



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
18 juin 2021

Séance du 25/06/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
10

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés : Isabelle MAZOYER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique PIGANEAU

Délibération n°D_2021_040 Vote de crédits supplémentaires - mallefougasse

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-15551.12	
6688 (042)	Autres	15551.12	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641 (041)	Emprunts en euros	75948.90	
166 (041)	Refinancement de dette	75948.90	
2131 (041)	Bâtiments publics	1140.00	
2184 - 71	Mobilier	-2000.00	
2188 - 42	Autres immobilisations corporelles	2000.00	
2188 - 42	Autres immobilisations corporelles	100.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-15551.12
024	Produits des cessions d'immobilisations		100.00
166 (041)	Refinancement de dette		75948.90
1641 (041)	Emprunts en euros		75948.90
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement		1140.00
1641	Emprunts en euros		15551.12

Date de réception de l'AR: 01/07/2021

004-210401097-20210625-D_2021_040-DE

TOTAL :	153137.80	153137.80
TOTAL :	153137.80	153137.80

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

